

# Intégration des TIC et conditions de travail

**Responsable du projet :** Patrick CHAILLOT / Frédéric DOREAU

## **Problématique**

Les Technologies de l'information pénètrent tous les secteurs d'activité. Elles contribuent à transformer l'organisation et le contenu du travail donc les conditions de travail. Leur implantation ne suffit pas à elle seule à améliorer la performance des entreprises, les salariés doivent se les approprier et en développer les usages les plus pertinents en fonction des situations de travail.

Pour tirer le meilleur parti des TIC et en maîtriser les effets, au-delà du choix de la solution technologique elle-même, les entreprises doivent maîtriser les changements qu'elles induisent dans le travail et son organisation.

Le projet PRACTICE qui a occupé une bonne part de l'action de l'ARACT sur ce thème en 2002 et 2003 arrive à son terme. Des actions de diffusion en direction des entreprises, partenaires et institutionnels restent à réaliser début 2004. Avec la fin de ce projet, la capacité d'action de l'ARACT sur ce thème va se réduire très fortement. Pourtant, des actions de transfert vers le tissu régional, les consultants régionaux notamment, seraient un prolongement logique au projet practice.

## **Objectifs poursuivis**

- Objectif global : Contribuer à la conduite des projets d'introduction des TIC menés par les entreprises en les aidant à faire les bons choix techniques et organisationnels et à accompagner les changements (conditions d'appropriation de ces technologies). L'objectif étant de prendre en compte l'impact sur les conditions de travail pour concevoir des solutions adaptées, donc performantes.
- Objectifs opérationnels :
  - Terminer le programme Practice (intervention et diffusion) ;
  - Maintenir une activité de veille, diffusion (en direction d'entreprises et de consultants) et d'accompagnement d'entreprise ;
  - Construire un autre projet suivant les opportunités.

## **Actions envisagées**

- Actions de diffusion : Conférence de presse, 3 matinales vers les entreprises et les consultants, une demi-journée de synthèse avec l'ensemble des partenaires, financeurs, institutionnels...
- Accompagnements d'entreprises dont celles de PRACTICE, mais aussi en réponse à des demandes.
- Actions de veille sur ce thème (participation colloques, échanges).
- Réalisation du bilan final de PRACTICE.
- Construire un projet suivant les opportunités.